

Pétition pour un réajustement de l'évaluation en 1-2H
(Attention, cette pétition ne peut être signée que par les enseignantes de 1-2 Harmos !)

En lien avec le concordat Harmos, le canton de Neuchâtel a décidé d'évaluer les enfants de 1-2H.

En août 2013, des volontaires ont été mandatées pour tester le projet. À ce moment-là déjà, les participantes ont signalé des incohérences et ont demandé un report d'une année, ce qui n'a pas été pris en considération.

Le 21 mai 2014, un arrêté a été adopté avant même l'expiration de la phase de test et, par conséquent, avant que les rapports finaux aient été livrés. Une nouvelle fois, les enseignantes n'ont pas été écoutées !

Dès la rentrée d'août 2014, l'ensemble des enseignantes a dû appliquer cette évaluation qui demande trois documents par enfant (recueil de traces, validation des acquis et canevas d'entretien), ainsi qu'un entretien avec chaque parent.

Après une année de pratique, nous constatons :

- Un malaise chez de nombreux parents qui ne comprennent pas la nécessité et le sens d'un document aussi détaillé et abstrait.
- Une pénibilité inutile pour l'enseignante qui doit conceptualiser, réaliser et remplir trois documents par enfant qui, au final, n'apportent rien de plus.
- Que les enseignantes sont moins disponibles pour les élèves.

Convaincues de la nécessité d'informer les parents et de maintenir un lien avec les familles, les signataires de cette pétition demandent que **seul l'entretien avec les parents reste obligatoire. L'enseignante devra informer les parents sur l'évolution de leur enfant dans les différents domaines du PER et s'appuiera pour ce faire sur des traces** (qui ne proviendront pas forcément toutes du même contenant) **et sur les validations d'acquis qu'elle jugera nécessaires.**

Le canevas actuel d'entretien doit être supprimé ou repensé par les professionnelles du terrain.

A noter que pour les enseignantes qui le souhaitent, il sera toujours possible d'utiliser la manière actuelle de procéder mais elle ne sera plus obligatoire.

Pour des raisons pratiques et représentatives, nous avons écrit ce texte au féminin. Nos collègues masculins nous le pardonneront.

Nom	Prénom	Collège	Signature	
				1
				2
				3
				4
				5
				6
				7
				8

Retour dès que possible mais au plus tard le 29 février 2016 à l'adresse suivante :

SSP - Région Neuchâtel, Place de la Gare 4a, CP 1357, 2301 La Chaux-de-Fonds